



LES ECOLES UIMM PREVENTION SANTE SECURITE ENVIRONNEMENT (EPSSE)

CYCLE 2 : ANIMATEUR PREVENTION S. S. E



Compétences fondamentales :

Mettre en œuvre les fondamentaux réglementaires et techniques de la prévention SSE et assurer les relations avec les différents acteurs

Mettre en œuvre le processus de formation SSE à tous les niveaux de l'encadrement

Analyser les situations de travail, **proposer** des solutions et s'assurer de leur mise en place

Contribuer aux analyses des risques SSE

Réaliser les analyses des dysfonctionnements

Assurer la mise en œuvre des plans d'actions SSE

Maintenir ses compétences et **positionner** l'entreprise au regard des évolutions réglementaires et techniques

CONTACTS

Cyril JORAND
Directeur Commercial
Pôle Formation UIMM Bourgogne 21-71

75 Grande Rue Saint Cosme – 71100 CHALON S/SAÔNE
10 rue André Bourland – 21000 DIJON

Tél. : 06 77 83 86 72
c.jorand@formation-industries-2171.com

Muriel NIEDERLAENDER
Responsable écoles du Management et EPSSE

75 Grande Rue Saint Cosme – BP 20133
71104 CHALON SUR SAONE CEDEX

Tél. 03 85 42 18 54
m.niederlaender@formation-industries-2171.com

PRESENTATION GENERALE

Les Ecoles UIMM : **MANAGEMENT** & **PREVENTION SANTE SECURITE ENVIRONNEMENT**

- **Dans le domaine du Management :**

Animateur d'équipe Niveau 1
Responsable d'équipe Niveau 2
Responsable d'unité, de service, de projet Niveau 3

- **Dans le domaine de la Prévention Santé Sécurité Environnement :**

Référent Prévention SSE Niveau 1
Animateur Prévention SSE Niveau 2
Coordinateur Prévention SSE Niveau 3

Les + des Ecoles UIMM

- Un positionnement des stagiaires avant la formation
- Un processus adapté pour favoriser les changements de comportement et la mise en œuvre des outils
- Une pédagogie pratique et active fondée sur l'apprentissage des comportements managériaux
- Des formateurs issus du monde de l'industrie et/ou experts dans leur domaine

Selon le cycle choisi :

- La conduite d'un projet en lien avec les axes de développement de l'entreprise
- L'affectation d'un « tuteur » en entreprise
- Un suivi personnalisé tout au long de la formation par un parrain en entreprise et par un référent Ecole

L'Ecole Prévention, Santé, Sécurité, Environnement de l'UIMM, c'est quoi ?

L'Ecole Prévention, Santé, Sécurité, Environnement de l'UIMM est un dispositif de certification de compétences attendues en entreprise composé des **3 certifications citées ci-dessus**.

UNE DEMARCHE DE LABELLISATION

Ce sont des parcours de formation certifiants et labellisés UIMM. Ils garantissent l'acquisition de capacités professionnelles conformément à un référentiel national.

Le Certificat National de Qualification Ecole EPSE est attribué par un jury de Certification qui évalue le travail et l'implication du candidat sur la base des résultats obtenus lors de l'évaluation finale.

L'appréciation est portée au regard du référentiel de capacités consultable ci-après.

LE REFERENTIEL DE CAPACITES PROFESSIONNELLES

Animateur Prévention SSE	
<h3>Compétences Fondamentales</h3> <p>Mettre en œuvre les fondamentaux réglementaires et techniques de la prévention SSE et assurer les relations avec les différents acteurs</p> <p>.....</p> <p>Mettre en œuvre le processus de formation SSE à tous les niveaux de l'encadrement</p> <p>.....</p> <p>Analyser les situations de travail, proposer des solutions et s'assurer de leur mise en place</p> <p>.....</p> <p>Contribuer aux analyses des risques SSE</p> <p>.....</p> <p>Réaliser les analyses de dysfonctionnements</p> <p>.....</p> <p>Assurer la mise en œuvre des plans d'actions SSE</p> <p>.....</p> <p>Maintenir ses compétences et positionner l'entreprise au regard des évolutions réglementaires et techniques</p> <p>.....</p>	<h3>Savoir-faire comportemental</h3> <div style="background-color: #f2f2f2; text-align: center; padding: 2px;">Moi & Moi</div> <p>Assurer son développement personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Se connaître ➤ Identifier ses principaux points d'appui et points de vigilance <p>(Re) connaître son style de relation à l'autre</p> <p>.....</p> <div style="background-color: #f2f2f2; text-align: center; padding: 2px;">Moi & les autres</div> <p>Etre un manager reconnu : expliquer, rassurer, entraîner, accompagner</p> <p>Accueillir la critique et susciter le feed-back</p> <p>Faire preuve d'ouverture d'esprit et d'impartialité en étant factuel</p> <p>Développer l'empathie et l'écoute positive</p> <p>Entretenir des relations assertives avec les différents interlocuteurs</p> <p>.....</p> <div style="background-color: #f2f2f2; text-align: center; padding: 2px;">Moi & les autres</div> <p>S'adapter aux changements, à l'incertitude et à la complexité</p> <p>Comprendre les enjeux relationnels et de pouvoir en entreprise</p> <p>Prendre en compte plusieurs paramètres à la fois dans ses analyses et ses décisions</p> <p>Se montrer agile et proactif dans ses démarches</p>

LES OBJECTIFS ATTENDUS EN FIN DE FORMATION

A l'issue du cycle de formation « **Animateur Prévention SSE** », les participants devront promouvoir la sécurité du travail et contribuer à l'amélioration de l'efficacité de tous en étant capables de :

- S'investir efficacement dans la politique stratégique de l'entreprise en y intégrant les paramètres relatifs à l'hygiène, la sécurité, la santé, les conditions de travail et l'environnement industriel
- Comprendre les différents systèmes de management H.S.E.
- Se positionner dans l'organisation comme animateur et conseiller en matière de Prévention Sécurité et Environnement, en étant connu et reconnu de tous
- Communiquer (interne et externe)
- Animer et former pour développer efficacement une véritable « culture Prévention » à tous les niveaux de l'organisation
- Détecter et analyser des situations à risques et suggérer des améliorations
- Conduire ou participer à un projet de prévention
- Assurer la veille réglementaire pour permettre à l'entreprise d'être en conformité avec les réglementations en vigueur
- Etre l'interface avec les entreprises, les intervenants extérieurs

LE PUBLIC & LES PRE-REQUIS

Ce parcours est proposé à des référents Sécurité et/ou toutes autres personnes identifiées dans l'entreprise pour devenir **Animateur Prévention SSE**. Ces salariés ont/ou auront à prendre en charge, même à temps partiel, l'animation et le suivi des questions de sécurité et d'environnement (chargé de sécurité, correspondant, infirmière du travail, préventeur...)

Les qualités requises sont :

- Le sens des relations
- La persévérance dans la transmission du message « prévention »
- La motivation réelle pour l'homme au travail et l'environnement

Le niveau de Référent SSE (Cycle 1) validé ou l'évaluation pré-formative attestant de la connaissance des acquis du niveau 1 est obligatoire. Chaque candidat sera reçu préalablement par le responsable du cycle pour un entretien de motivation.

LES METHODES PEDAGOGIQUES

Les pédagogies utilisées par notre équipe d'intervenants sont plurielles et interactives pour permettre à chacun de mesurer ses progrès. Elles favorisent la participation et l'implication des personnes. Elle établit un lien permanent entre les thèmes dispensés, les comportements acquis, les outils développés et la réalité des participants.

Sur la base de l'échange et du retour d'expérience, elles facilitent l'intégration et la compréhension des « outils » de l'animateur prévention SSE :

- Etudes de cas concrets (définies à partir de situations réelles d'entreprises)
- Mises en situation, méthode participative, exercices d'application
- Diagnostic
- Travaux de sous-groupes
- Apports didactiques et méthodologiques
- Echanges d'expériences

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

- Visites d'entreprise
- Conduite **d'un thème d'amélioration*** déterminé à l'aide du **Parrain**** au sein de l'atelier ou du service du stagiaire qui fera l'objet d'un mémoire écrit, présenté et soutenu devant un jury de professionnels. Le stagiaire bénéficiera d'un suivi individualisé du mémoire, garant de la transférabilité de la formation en entreprise.
- Accompagnement du stagiaire en entreprise par un encadrant « Parrain » jusqu'à la validation du certificat.

***Le thème d'amélioration** doit s'intégrer dans le projet global de développement de l'entreprise, constituer un problème à résoudre et présenter un enjeu pour l'entreprise.

Il doit pouvoir être et sera abordé sous 2 dimensions complémentaires :

« Technique » :

- ✓ Inventorie les risques inhérents à l'entreprise, assure une veille réglementaire et technologique (qui constitue son référent) mesure, apprécie les écarts, alerte sa hiérarchie, propose des actions correctives, accompagne la mise en œuvre et veille au suivi du plan d'action retenu.

« Relationnel » :

- ✓ Décline la politique prévention sécurité environnement de l'entreprise, comprend et intègre les différentes contraintes de l'entreprise, conseille, assiste la direction, informe, sensibilise et fait adhérer, assure l'interface avec les interlocuteurs extérieurs de l'entreprise dans les domaines sécurité et environnement, met en place et anime des réunions, conduit des groupes de travail.

****Le rôle du Parrain** est essentiel.

Il va constituer le point d'appui en interne du stagiaire.

Il doit être suffisamment disponible pour répondre aux attentes du stagiaire, suffisamment souple pour aider le stagiaire à adapter le contenu des formations dispensées, suffisamment discret pour laisser le stagiaire mettre son projet en place en tant que responsable.

Pendant la formation, son rôle sera de :

- ✓ Suivre le contenu des modules de la formation
- ✓ Être à l'écoute du stagiaire qui apprécie en général de pouvoir discuter avec son Parrain des possibilités d'adaptation des connaissances acquises pendant la formation à l'atelier ou dans le service
- ✓ Suivre l'évolution du projet
- ✓ Eventuellement, faciliter les démarches internes et externes nécessaires à la bonne conduite du projet
- ✓ Se rendre disponible pour être présent quelques minutes lors des visites du formateur chargé de l'Accompagnement – mémoire afin de faire le point sur l'avancement du travail du stagiaire.

De plus, il participe aux séquences de suivi et d'accompagnement assurées par le POLE FORMATION sur le lieu de travail et au jury de soutenance de l'étude opérationnelle.

La formation doit être suivie en totalité pour pouvoir prétendre à la Certification de l'Ecole Prévention Sécurité et Environnement.

Chaque stagiaire bénéficie d'un double parrainage : **1 parrain « ENTREPRISE »** & **1 référent « ECOLE UI »** qui l'accompagnent tout au long de son cursus et coordonnent les interactions avec son employeur et l'organisme certificateur.



Référent cycle Animateur Prévention Sécurité Environnement

MURIEL NIEDERLAENDER

Tel. 03 85 42 18 54

m.niederlaender@formation-industries-2171.com

LES PRINCIPALES ETAPES

En amont de la formation : Un positionnement pré-formatif, pour quoi ?

- **Mesurer** l'écart entre les objectifs à atteindre et le niveau de départ du candidat afin d'individualiser le parcours de chaque participant. Définir le profil du stagiaire à l'entrée.
- **Evaluer** le niveau d'autonomie et de responsabilité du participant dans sa fonction ou future fonction
- **Diagnostiquer** ses points forts et ses axes de progrès dans ses pratiques au quotidien
- **Valider les engagements des différents partenaires :**
 - L'organisme de formation
 - L'entreprise et le parrain
 - Le candidat

Pendant la formation : L'individualisation par l'accompagnement

- **Mobiliser** l'expérience des participants
- **Mettre en situation** et **favoriser** les échanges constructifs
- **Suivre la progression** du stagiaire :
 - Evaluer les acquis en formation
 - Accompagner les applications en entreprise
 - Collaboration du parrain

Validation de la formation : La certification

- Evaluation des compétences acquises
- Délibération
- Certification

Les candidats devront se soumettre à deux épreuves :

➤ **REDACTION D'UN MEMO :**

Ce document écrit, structuré, sera mis à la disposition des membres de la commission.
Ce mémo explicite le thème d'amélioration que le stagiaire a conduit en entreprise ; il permet de juger :

1. Le niveau des capacités acquises en matière de prévention, de sécurité au travail et d'environnement
2. L'acquisition des techniques et méthodologies d'analyse
3. L'organisation et le classement de la documentation
4. La méthode de traitement d'un ou plusieurs problèmes.

➤ **LA PRESENTATION ORALE DEVANT UN JURY PROFESSIONNEL :**

Elle permet au stagiaire de :

- Présenter son rôle et ses missions, comment il anime au quotidien la démarche de prévention dans son entreprise
- Exposer son thème d'amélioration conduit en entreprise et l'analyse qu'il peut en faire à posteriori
- Répondre aux questions des membres de la commission sur le thème d'amélioration, la manière dont il l'a conduit, comment il a vécu cette expérience, les enseignements qu'il en tire au plan personnel et professionnel
- Démontrer l'acquisition des compétences fondamentales nécessaires à la certification.

La validation est acquise lorsque le candidat aura présenté avec succès devant un jury de professionnels le projet mené dans son entreprise, projet qui constitue le fil conducteur de sa formation. Cette étude fait l'objet d'un document écrit communiqué en amont, aux membres du jury.

LE DEROULEMENT ET LES INTERVENANTS

- 22 JOURS DE FORMATION, à raison de 2 à 3 jours consécutifs / mois
- 2 JOURS DE SUIVI DES PROJETS & ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION répartis durant toute la formation (par journées complètes ou demi-journées en fonction du nombre de participants).

Les animations de formation sont dispensées par l'équipe pédagogique du POLE FORMATION BOURGOGNE 21 71 sur les sites de Dijon et/ou de Chalon sur Saône.

NOMBRE DE STAGIAIRES / SESSION

La composition des groupes est de 4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum par session de formation.

LES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT

- **ETAPE PRELIMINAIRE : 0,5 jour**
 - Positionnement pré-formatif comportant :
 - Un test de personnalité
 - Un test de potentiel
 - Un questionnaire de positionnement
 - Un entretien de motivation et d'engagement
- **OFFRE DE FORMATION**
 - Cycle complet jusqu'à la certification : **22 jours**
 - Modules optionnels : des modules complémentaires optionnels pourront être identifiés à l'issue du positionnement pré-formatif
- **CERTIFICATION**
 - Présence sur 1 jour

CYCLE COMPLET : 22 jours + 1 jour de certification

1) Réglementation Santé, Sécurité au travail <i>2 jours</i>	2) L'évaluation des risques et le document unique <i>1 jour</i>	3) La relation entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures <i>1 jour</i>
4) L'analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents <i>1 jour</i>	5) La gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles <i>1 jour</i>	6) L'ergonomie en milieu industriel <i>1 jour</i>
7) Les risques psychosociaux, les addictions <i>2 jours</i>	8) Les risques : risque incendie, risque électrique, risque ATEX <i>2 jours</i>	9) Le risque chimique et l'outil d'évaluation SERICH <i>2 jours</i>
10) La gestion des équipements de travail : les machines <i>1 jour</i>	11) La pénibilité <i>1 jour</i>	12) La communication <i>2 jours</i>
13) L'environnement industriel et l'ISO 14001 <i>3 jours</i>	14) Mise en situation en entreprise <i>2 jours</i>	15) Suivi des projets et accompagnement à la certification (1 jour de suivi, 1 jour de jury blanc) <i>2 jours</i>

LES COÛTS

<p>■ POSITIONNEMENT PRE-FORMATIF 0,5 j comprenant l'entretien & le passage de tests <i>Obligatoire avant chaque entrée dans le cycle de l'Ecole PSSE</i></p>	500 € HT/personne
<p>■ GESTION ADMINISTRATIVE DU CYCLE Frais de certification</p>	250 € TTC/personne
<p>■ OFFRE CYCLE COMPLET DE FORMATION (22 jours) 360 € HT / jour</p>	7 920 € HT/personne

LES MODULES DE LA FILIERE (d'après le référentiel)

Module 1 :

LA REGLEMENTATION SANTE, SECURITE AU TRAVAIL

2 jours / *Zoom sur le contenu*

Objectifs :

- Situer l'animateur prévention SSE dans l'entreprise
- Positionner précisément sa responsabilité, ses fonctions
- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Faire de la prévention des risques professionnels un acte de management

LA PREVENTION ET L'ENTREPRISE :

LES NOTIONS DE LEGISLATION ET DE REGLEMENTATION EN MATIERE DE SANTE SECURITE AU TRAVAIL

- Les enjeux de la prévention
- La hiérarchie des textes, le Droit Européen et National
- Les principes généraux de prévention
- Les obligations de l'employeur et des salariés
- L'obligation de sécurité de résultat
- L'information et la formation : les formations obligatoires à la sécurité, les travaux dangereux
- Les notions de responsabilités civiles et pénales, délégation de pouvoir
- Les registres obligatoires et les affichages obligatoires
- Les vérifications obligatoires
- La veille réglementaire et technique
- La gestion documentaire : les tableaux de bord SSE

L'ORGANISATION DE LA PREVENTION

- Les missions et pouvoirs de l'inspection du travail et du service prévention des CARSAT
- Le service de santé au travail

LE SERVICE DE PREVENTION

- Le rôle et les missions de l'animateur prévention SSE

LE DROIT D'ALERTE ET DE RETRAIT

- La notion de danger grave et imminent
- Le droit d'alerte et de retrait

LE CSE, CSSCT

- La création, le fonctionnement, les moyens
- Les missions de veille, d'investigations et d'étude
- Le rôle de l'animateur prévention SSE au sein du CSE / CSSCT

LE MANAGEMENT DE LA PREVENTION

ACCUEIL, INFORMATION ET FORMATION DES NOUVEAUX SALARIES ET INTERIMAIRES

- Rappel sur la réglementation
- La formation renforcée
- Echange sur les différentes pratiques

COMMUNIQUER ET MOTIVER AUTOUR DE LA SECURITE

- Communication directe : les Tops 5, débrief sécurité, ...
- Affichage sécurité
- Exploiter la base de données EPICEA
- Les différents indicateurs en matière de sécurité
- Les challenges sécurité : boîte à idées, ...
- Motiver les salariés : mise en place de primes ?
- Les journées sécurités

LES DIFFERENTS OUTILS D'IDENTIFICATION DES SITUATIONS DANGEREUSES

- Les audits sécurités terrain
- Les audits de postes et 5 S
- Les observations sécurité

Module 2 :

L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DOCUMENT UNIQUE, UN OUTIL VIVANT AU SERVICE DE LA PREVENTION

1 jour / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Développer la compréhension des risques professionnels et l'analyse des conditions de travail
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention
- Concrétiser l'apport conceptuel par une mise en situation réelle avec enjeux de résultat

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Les obligations générales de l'employeur
- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences
- Les sanctions

L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DOCUMENT UNIQUE

- Notions de base : danger, risque, prévention...
- Les différentes familles de risques professionnels
- Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite
- Méthodologie d'évaluation – présentation d'une méthode d'évaluation
- Rédaction du document unique

LE DOCUMENT UNIQUE COMME OUTIL VIVANT DE PREVENTION

- Elaboration et suivi d'un plan d'action
- Communication auprès des salariés

ETUDES DE CAS

- Mise en application par une étude de cas
- Présentation d'un document unique et mise en œuvre

Module 3 :

LA RELATION ENTRE LES ENTREPRISES UTILISATRICES ET LES ENTREPRISES EXTERIEURES

1 jour / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
- Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- Elaborer une démarche de prévention des risques de coactivité.

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE / LE CODE DU TRAVAIL

- Champ d'application et obligations
- Etapes clés de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination, ...
- Les responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure

LE PLAN DE PREVENTION : CONTENU, TYPE DE TRAVAUX ET MISE EN OEUVRE

- Le rôle de chacun
- Les différents intervenants

LES OPERATIONS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT (INTRODUCTION)

- Contexte réglementaire
- Protocole de sécurité

ETUDE DE CAS

- Réalisation d'une analyse des risques et rédaction d'un plan de prévention

Module 4 :

L'ANALYSE DES DYSFONCTIONNEMENTS, DES ACCIDENTS ET INCIDENTS PAR LA METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

1 jour / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Animer la démarche d'analyse des accidents
- Maitriser la pratique de la méthode de l'arbre des causes
- Proposer des mesures correctives efficaces pour réduire les accidents ou incidents

L'ANALYSE D'ACCIDENT / POUR QUOI FAIRE ?

- Les définitions
- Les objectifs
- Les enjeux sociaux, économiques et juridiques

ETUDE DE L'ACCIDENT DU TRAVAIL

- L'enquête
- Le compte-rendu

LA METHODE D'ANALYSE DE L'ARBRE DES CAUSES

- Présentation et acquisition de la méthode par des exercices individuels et en groupe :
 - Préparation de la réunion
 - Formulation des étapes
 - Distinction précise de la notion de fait (exercices individuels)
 - Nature des liens logiques entre les faits (chaîne, conjonction, disjonction, exercices)
- Exercices d'apprentissage de la méthode par groupe

Module 5 :

LA GESTION ET LA TARIFICATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

1 jour / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Définir l'accident du travail et la maladie professionnelle
- Comprendre et analyser le mécanisme de la tarification
- Intégrer les effets de la tarification dans la gestion de l'entreprise
- Proposer et développer des méthodes et des moyens d'amélioration de la gestion des AT et des MP
- Permettre aux participants d'estimer l'enjeu économique de la prévention des accidents

LES DEFINITIONS : ACCIDENT DU TRAVAIL, ACCIDENT DE TRAJET ET MALADIE PROFESSIONNELLE

LES MODALITES DE LA DECLARATION DE L'ACCIDENT DU TRAVAIL, DE LA MALADIE PROFESSIONNELLE

- La déclaration
- Les réserves

LES MODELES DE PROCEDURES

- Déclaration d'AT / MP
- Documents à transmettre au salarié en mission
- Accident provoqué par un tiers, MP, soins AT légers
- Le registre des accidents de travail bénins

LA TARIFICATION AT / MP

- Le compte employeur
- La tarification

LE COUT DE L'ACCIDENT DU TRAVAIL

LES RISTOURNES ET SUBVENTIONS

- Les ristournes sur les cotisations, les avances et les conventions d'objectifs
- La minoration de taux des AT, trajet

Module 6 : L'ERGONOMIE EN MILIEU INDUSTRIEL

1 jour / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Faire connaître les principales notions d'ergonomie
- Permettre d'utiliser, en ce domaine, un langage adapté et commun
- Donner le réflexe de faire prendre en compte la dimension ergonomique dans leurs secteurs d'activité et de responsabilité

L'ERGONOMIE

- Origine
- Définitions
- Champ d'action

LE DIMENSIONNEMENT DES POSTES DE TRAVAIL

- Les données anthropométriques de base
- La conception des postes de travail
- Les incidences des mauvaises postures : lombalgies et Troubles Musculosquelettiques

LE CONFORT AUDITIF

- Les caractéristiques de l'audition
- Les mesures d'une ambiance sonore
- L'approche de solutions de traitement des bruits industriels

LE CONFORT VISUEL

- Les caractéristiques de la vision
- Les principaux critères d'un bon éclairage
- Les principales sources d'éclairage

LE CONFORT THERMIQUE

- Les différents critères à prendre en compte
- Le traitement pratique des ambiances thermiques

UN OUTIL D'ANALYSE DE POSTE DE TRAVAIL

- Présentation d'une méthode d'évaluation des conditions de travail
- L'évaluation des paramètres
- L'utilisation de la méthode

Module 7 :
LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, LES ADDICTIONS

2 jours / Zoom sur le contenu

Module 7.1
LA PREVENTION DES RPS EN FAVEUR DE LA QVT

1 jour / Zoom sur le contenu

Objectif :

- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise
- Comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et l'entreprise
- Engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

DEFINITION ET CONTEXTE

- Le contexte sociétal
- Le cadre de la réglementation
- La législation et la jurisprudence
- Quelques données statistiques

LE STRESS

- Selon Hans Selye (définition physiologique)
- Selon l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (définition psychosociale)
- Les facteurs de stress (personnels, professionnels et sociétaux)
- Les conséquences du stress (pour l'individu et pour l'organisation)
- Les stratégies de gestion du stress (stratégies de coping)
- Le burn-out
- La prévention

LES VIOLENCES

- Les violences internes et externes
- Les violences physiques et psychologiques
- La prévention

LE HARCELEMENT MORAL ET LE HARCELEMENT SEXUEL, LES AGISSEMENTS SEXISTES

- La législation
- Les typologies de harcèlement
- Les facteurs de risque
- Moyens d'action et de prévention

ETUDE DE CAS

COMMENT INTEGRER LES RPS DANS LE DOCUMENT UNIQUE : présentation d'une méthode d'évaluation

LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL, LES ACTIONS

Module 7.2

LES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES ET COMPORTEMENTS A RISQUE : de la consommation à l'addiction
1 jour / Zoom sur le contenu

Objectif :

- Identifier et comprendre l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs
- Acquérir les connaissances nécessaires pour faire évoluer les représentations et parler un langage commun
- Décrire les moyens d'action qui s'offrent à l'entreprise pour agir efficacement et durablement pour la santé et la sécurité des salariés et définir la responsabilité de chacun
- Construire ou poursuivre une démarche de prévention adaptée
- Conséquences économiques pour l'entreprise

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

LE ROLE DE L'EMPLOYEUR, DE L'ENCADREMENT ET DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'ENTREPRISE

PRESENTATION DE NOUVELLES DONNEES CONCERNANT LA SANTE AU TRAVAIL ET L'EVOLUTION DES CONSOMMATIONS DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES ET DES COMPORTEMENTS ADDICTIFS

ELABORATION DE PROCEDURES ET DE FICHES REFLEXES PRECISANT LE ROLE DES DIFFERENTS ACTEURS DANS LES SITUATIONS DE TROUBLES DU COMPORTEMENT PONCTUELS OU CHRONIQUES

ETABLISSEMENT DES REGLES APPLICABLES DANS L'ENTREPRISE EN MATIERE DE CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES ET DE COMPORTEMENTS ADDICTIFS

NECESSITE DE LA FORMATION DES ENCADRANTS ET SENSIBILISATION DU PERSONNEL ACCOMPAGNANT LE DEPLOIEMENT DE CES REGLES ET PROCEDURES

INSCRIPTION SUR LE DUER DES RISQUES ADDICTIFS AU MÊME TITRE QUE LES AUTRES RISQUES PROFESSIONNELS

Module 8 :
LES RISQUES INCENDIE, ELECTRIQUE, ATEX

2 jours / Zoom sur le contenu

Module 8.1
LE RISQUE INCENDIE ET RISQUE ATEX

1 jour / Zoom sur le contenu

Objectif :

- Comprendre les phénomènes
- Connaître la réglementation et les moyens de prévention

NOTIONS JURIDIQUES DE BASES

GENERALITES

- La combustion (selon la matière)
- Notions d'explosions, de détonation, de déflagration
- Le zonage ATEX, le DRPCE

EVOLUTION DU FEU : L'INCENDIE

- Les aspects pratiques de la combustion
- Caractéristiques principales de l'incendie
- Les phases de développement d'un incendie dans un local de petites dimensions
- Les circonstances aggravantes

INCENDIE ET CONSTRUCTION

- La réaction au feu
- La résistance au feu
- La tenue au feu des éléments
- Les dispositions constructives

TECHNIQUES D'EXTINCTION

- Les principes
- Les agents extincteurs

MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Les moyens mobiles
- Les moyens semi-fixes

LA PREVENTION

- Aspect technique
- Aspect humain

EVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Définition et but
- Inventaire des principaux types de risques
- Découpage des usines
- Choix des responsables et leurs rôles
- Missions des responsables
- Processus d'évacuation
- La mise en œuvre des processus
- Les consignes d'évacuation

Module 8.2 : **LE RISQUE ELECTRIQUE**

1 jour / Zoom sur le contenu

Objectif :

- Connaître la réglementation
- Connaître les limites, les domaines de tension et les habilitations du personnel

LE RISQUE ELECTRIQUE

- Le décret du 14 nov. 1998
- Le principe de l'habilitation électrique

QUALIFICATION ET HABILITATION

OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

- Classification du personnel
- Formation du personnel
- Contrôle des connaissances
- Remise contre émargement d'un recueil de prescriptions (basé sur la publication UTE C 18-510 ou C 18 630)
- Instructions permanentes de sécurité spécifiques (IPS) ou instructions de service de sécurité spécifique (ISSS)
- Consignes particulières de sécurité
- Vérification de l'aptitude médicale délivrée par le médecin du travail
- Habilitation du personnel

DIFFERENTES OPERATIONS (TRAVAUX, INTERVENTIONS, MESURAGES...)

DISTANCES DE SECURITE

- Distance minimale d'approche (DMA)
- Distance limite de voisinage (DLV)
- Distance minimale de fouille

ZONE D'ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE

- Zone à risque d'explosion
- Symboles d'habilitation
- Comment habilitier une personne préalablement formée
- Cas particulier du surveillant de sécurité électrique
- Titre d'habilitation

Module 9 :

LE RISQUE CHIMIQUE ET L'OUTIL D'ÉVALUATION SEIRICH

2 jours / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention du risque chimique
- Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention des risques chimiques
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques dans l'entreprise
- Découvrir et comprendre l'outil SEIRICH

LES ENJEUX DE LA PREVENTION DU RISQUE CHIMIQUE

LE RISQUE CHIMIQUE : DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Les agents chimiques dangereux, les substances dangereuses
- Les notions de base : voies de pénétration, effets...
- Les familles de produits dangereux
- Les différents risques : au stockage, lors de la manutention et de l'utilisation

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

LES OUTILS DE COMMUNICATION ESSENTIELS DE LA PREVENTION

- L'étiquette
- La fiche de données de sécurité, la fiche toxicologique, la fiche technique
- Introduction au règlement européen CLP (Classification Labelling Packaging) : les règles de classification

LES BASES DE L'ÉVALUATION DU RISQUE CHIMIQUE

- L'inventaire et l'identification des produits
- Les informations utiles
- Les méthodologies d'évaluation

LA PREVENTION ET LE PLAN D'ACTION

- Les types de mesure et leur efficacité
- Equipements de protections individuelles : rôles et limites
- Les gestes et les attitudes interdites
- La métrologie
- La formation des travailleurs et notice au poste

LE SUIVI ET LA TRACABILITE

MISE EN APPLICATION

LE CONTEXTE

- Convention nationale

PRESENTATION DE L'OUTIL SEIRICH

- SEIRICH web
- SEIRICH entreprises : niveaux 1, 2 et 3
- Mise en application par des cas pratiques sur les niveaux 1 et 2 de l'outil
- Retours d'expériences, échanges...

Module 10 :
**LA GESTION DES EQUIPEMENTS DE TRAVAIL
LA MISE EN CONFORMITE DES MACHINES**

1 jour / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection
- Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre
- Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour assurer la conformité de l'équipement et répondre aux exigences légales applicables

LA DIRECTIVE MACHINE 2006 / 42 CE ET CE QU'ELLE IMPLIQUE

LA CONCEPTION ET LA MISE SUR LE MARCHE DES EQUIPEMENTS DE TRAVAIL ET MOYENS DE PROTECTION

- Présentation des notions de mise sur le marché (vente, prêt, location, etc...) et de mise en service
- Rôles et responsabilités des différents acteurs (concepteur, fabricant, propriétaire, utilisateur)
- Les règles de conception – L'annexe 1 et contenu de la documentation technique (la notice d'instruction, ...)
- Les procédures de certification et les organismes de contrôle
- Apport et partage de bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers de charges

L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS DE TRAVAIL ET MOYENS DE PROTECTION

- Le maintien en état de conformité
- La modification d'un équipement de travail
- Les mesures d'organisation et d'utilisation
- Les prescriptions pour le matériel existant

LA GESTION DES EPI

PRESENTATION D'UNE METHODE DE RECEPTION MACHINE ET D'UNE GRILLE D'AUDIT « CONFORMITE MACHINE »

Module 11 :
LA PENIBILITE

1 jour / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention de la pénibilité au travail
- Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention de la pénibilité
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser un diagnostic, bâtir un plan d'actions ou un accord et assurer la traçabilité des expositions

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

LA PENIBILITE AU TRAVAIL, QU'EST-CE QUE C'EST ? DEFINITION ET IDENTIFICATION DES FACTEURS DE PENIBILITE

INTEGRATION DE LA PENIBILITE DANS LE DU

COMPRENDRE LES DIFFERENTES DISPOSITIONS APPLICABLES

DE L'EVALUATION A LA PREVENTION

Evaluation

Prévention de la pénibilité (La démarche de prévention de la pénibilité, Typologie et nature des actions de prévention, Rôles et responsabilités des acteurs de la prévention de la pénibilité au travail)

Conclure les accords de branches et/ou élaborer un plan d'actions de prévention de la pénibilité :

Le Compte Professionnel de Prévention de la pénibilité (C2P)

Module 12 : LA COMMUNICATION

2 jours / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Analyser les situations et résoudre des problèmes avec méthode
- Animer un groupe de travail et dispenser une action de formation de sensibilisation à la sécurité, l'hygiène et l'environnement
- Bâtir un argumentaire et convaincre : savoir transmettre un message
- Rédiger des notes écrites efficaces c'est-à-dire adaptées au message à transmettre et à la population visée

COMMUNIQUER

- Les grandes règles de la communication
- Les outils permettant d'émettre des messages clairs, compréhensibles, fiables : notion de prise d'espace
- Les outils non verbaux : regard, voix, gestes, postures, silence, respiration,
- Le contrôle de soi
- Les attitudes réactionnelles face à une situation ou à quelqu'un et leur impact

INFORMER

- Savoir « traduire » sans déformer une information selon les destinataires visés et les types de situation (construction d'un message)
- Vérifier la qualité de l'information reçue par rapport à l'information émise (« croire qu'on est compris, n'est pas automatiquement être compris »)

CONDUIRE OU PARTICIPER A UNE REUNION

- Types de réunions
- Rôle du conducteur
- Les 6 temps forts d'une réunion
- Les obstacles à la participation

FORMER AU QUOTIDIEN

- Les 3 niveaux d'intervention de toute action de formation : structure, fonction, individu
- Construire une démarche pédagogique
- Déterminer des objectifs (en termes de savoir, savoir-faire, savoir-être)
- Organisation de la progression pédagogique
- Choix des supports
- Evaluation
- Résoudre et décider
- Les critères de choix du style à adopter en fonction de la situation, du public...

ADOPTER UNE ATTITUDE NEGOCIATRICE

- Types de négociation : du conflit à l'accord en passant par la tension
- Techniques et attitudes significatives
- Remise et étude d'un guide de préparation

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

- Conseils et entraînement à la soutenance / certification
- Les règles de base du PPT

Mise en situations dans les pratiques professionnelles : à partir de situations déterminées avec les stagiaires (Réunions, entretiens et présentations, ...) application et entraînement aux outils.

Module 13 : L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET L'ISO 14001

3 jours / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Connaître les textes législatifs qui régissent la protection de l'environnement et les responsabilités de l'entreprise
- Identifier les différents acteurs externes et leurs compétences et pouvoirs respectifs
- Connaître les intérêts et les enjeux de l'ISO 14001 et de l'ECO audit
- Connaître les principaux organismes susceptibles de subventionner et les procédures d'obtention.

LE CONTEXTE SOCIÉTAL

LES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

- Les interlocuteurs : rôles et mission de la DREAL
- La nomenclature :
 - Savoir se repérer
 - Identifier les rubriques pertinentes
 - Détermination du régime de classement
- Les régimes de classement et les procédures associées
 - Déclaration
 - Enregistrement
 - Autorisation
 - Autorisation avec servitudes
 - La directive SEVESO
- L'arrêté d'exploiter
 - Les prescriptions techniques
 - La mise en œuvre des prescriptions (autocontrôle)
 - Les contrôles des installations
- La responsabilité de l'exploitant
 - Civile et pénale
 - Sanctions
- L'aspect financier
 - Les aides
 - Les taxes
- Les liens entre environnement et sécurité du travail

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- L'eau
 - Les grands textes sur l'eau
 - La consommation de l'eau
 - Les rejets
- L'air
 - Les types de polluants
 - La surveillance des rejets
- Le sol
 - Prévention des pollutions
 - Gestion des sites pollués
- Le bruit
 - Les bases réglementaires
 - Les mesures du bruit
 - Les possibilités de réduction du bruit
- Les déchets
 - Les bases réglementaires
 - Les catégories de déchets
 - La gestion des déchets
 - Identification des sources et quantification
 - Tri, stockage, collecte
 - Les règles de suivi et responsabilité politique de réduction des déchets
- Les substances dangereuses
 - Identification
 - Classification
 - Du stockage à l'élimination
- Exemple d'accidents
- Notion de situation de crise : gestion de l'évènement, communication, conséquences (financières, juridiques, image)

LE SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001

- Les enjeux
- La norme
- Les clés de la réussite
 - A la mise en œuvre
 - Dans la durée

Module 14 : MISE EN SITUATION EN ENTREPRISE

2 jours / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Mettre en œuvre l'ensemble des sujets SSE traités
- Préparer et rendre compte à la direction et l'encadrement de l'entreprise accueillante les écarts constatés et le plan d'action à mener

Agenda type d'une journée :

- Accueil, présentation de l'entreprise et des stagiaires, informations sur les sujets à traiter,
- Exercices pratiques atelier, prises d'informations, constations, état des lieux concernant le sujet dédié à chaque groupe,
- Préparation des documents pour les restitutions, analyse, projets de solutions,
- Restitution des sujets par groupe,
- Conclusions.

Les stagiaires sont répartis en groupe de deux ou trois afin de réaliser les actions suivantes :

- Présentation et utilisation d'une méthode d'observation
- Traitement des données par groupe
- Dépouillement et traitement des données
- Réflexion sur la validité des résultats et critères de priorité des actions proposées

Au cours de ce module, l'animateur prévention SSE devra :

- Préparer un plan de son intervention orale
- Construire des visuels attractifs
- Introduire la présentation et créer un climat propice à l'écoute
- Susciter l'intérêt
- Conclure avec force et assurance
- Rester acteur de l'échange avec l'auditoire
- Développer, argumenter, répondre aux objections

Exemple de sujets traités

- Plan de circulation
- Document unique sur une unité de travail
- Plan de Prévention
- Analyse des risques sur une unité de travail
- Audit en vue de la rédaction du document unique
- Plan d'évacuation des locaux
- Analyse des risques chimiques
- Analyse environnementale
- Diagnostic environnemental
- Plan de gestion des déchets
- Positionnement ICPE
- ...

Module 15 :

SUIVI DE PROJETS & ACCOMPAGNEMENT - PREPARATION A LA CERTIFICATION

2 jours / *Zoom sur le contenu*

Objectif :

- Mettre en œuvre l'ensemble des sujets SSE traités dans le référentiel
- Préparer et rendre compte à la direction et l'encadrement de l'entreprise accueillante du suivi du projet mis en œuvre, à l'aide d'une restitution écrite sous forme de mémo et d'une présentation orale
- Se préparer à la certification

Accompagnement et suivi des projets

Présentation écrite du projet : le mémo

Présentation orale du projet : argumenter un projet devant un jury ; entraînement (Jury blanc)

Analyses collectives et suivi individuel

SUIVI & ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS : 2 jours

1/2 journées ou journées complètes selon le nombre de participants

PREPARATION A LA CERTIFICATION – ENTRAINEMENT / JURY BLANC : 1 jour

- Organisation d'un jury blanc afin de préparer les stagiaires et de les entraîner à la soutenance.